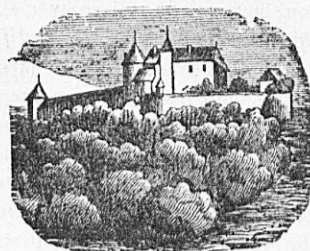




# LA GRUYÈRE



## ABONNEMENTS

Suisse, . . . 1 an, Fr. 4 50  
 . . . 6 mois, » 2 50  
 Étranger, 1 an, » 9 —  
 . . . 6 mois, » 5 —  
 payables d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bi-mensuel gratuit : *CRONO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION Rue de No 131, Bulle.

FORAINE L'ÉTÉ : Bulle, 46p. 6<sup>00</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>00</sup> 5<sup>00</sup> 8<sup>00</sup> — Bulle, arr. 8<sup>00</sup> 1<sup>20</sup> 4<sup>00</sup> 8<sup>20</sup> 10<sup>00</sup>

## ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 30 c. la ligne Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Hassenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 20 septembre 1904.

### Chômage par suite du service militaire.

Le *Journal de la Société suisse des Commerçants* combat vivement la pratique de certaines maisons de commerce qui congédient leurs employés pour cause de service militaire ou qui n'acceptent qu'un personnel exempt du service. L'organe officiel de la S. s. d. C. saisit l'occasion de la fin des manœuvres du troisième Corps pour mettre à jour certains faits et émettre des propositions, protégeant les employés astreints au service militaire.

Il expose la situation comme suit :

« Les manœuvres du troisième corps d'armée viennent de clôturer la « saison militaire » de cette année, ou du moins la série des écoles de recrues et des cours de répétition. Elles ont fait la joie d'un public toujours avide de spectacles guerriers, qui se rendait par milliers sur le terrain envahi pendant quelques jours par les armées « blanche » et « rouge ». Certain jour, les grandes fabriques de Winterthur ont donné congé à tous leurs ouvriers, pour leur permettre de suivre les opérations ; bien des autres établissements industriels et commerciaux, désertés par une partie du personnel ami des militaires, ont également dû interrompre leur travail régulier.

Nos miliciens sont rentrés dans leurs foyers. Les uns, ceux qui supportent gaillardement toutes les fatigues et toutes les privations, ou dont la santé s'est même raffermie pendant les trois semaines passées au grand air, gardent un bon souvenir du service ; parmi les autres, les indifférents ont vite oublié la vie sous les drapeaux, et ceux qui sont tombés malades ou en ont rapporté le germe d'une maladie renforcent l'armée des anti-

militaristes. Il y a enfin aussi les malheureux que le *chômage* attend à la reprise de la vie civile.

C'est certainement très joli de lire que des entreprises particulières accordent à leur personnel un jour de vacances pour voir les militaires, et ce trait flatte notre sentiment patriotique. Mais combien d'ouvriers, combien d'employés de commerce ont dû cette année faire la triste expérience que le patron n'a pas de scrupule de les mettre à la rue quand leur service militaire pour la patrie lui cause le moindre dérangement dans ses affaires ! Notre bureau de placement en sait quelque chose ! Un exemple entre cent :

Un jeune homme, employé d'une maison de céréales, nous a écrit ce qui suit, peu de temps avant son entrée au service militaire : « Mes démarches auprès de l'autorité compétente pour me faire dispenser n'ont pas abouti : je serai forcé de faire le cours de répétition, et je perdrai encore une fois ma place. Mon patron m'a déclaré rondement qu'il ne veut pas garder un employé astreint au service. Je dois donc de nouveau chercher une position. Heureusement que l'année prochaine je n'aurai pas de cours à faire ; c'est pourquoi j'espère pouvoir me caser alors pour un temps un peu plus long. Ma situation financière est devenue bien mauvaise, etc. »

Dans quel état d'esprit le citoyen infortuné qui a reçu son congé pour cause de service militaire et qui voit se dresser devant lui le spectre d'un long chômage, doit-il revêtir l'uniforme ! L'autorité militaire ne s'inquiète nullement des conséquences économiques de ses ordres pour ceux qui doivent vivre de leur travail ; si on lui désobéit, elle sait frapper dur. »

Ici le *Journal* cite le cas d'un officier de la II<sup>e</sup> division qui a été récemment puni de trente jours de prison et aux frais du procès, pour n'avoir pas

obtempéré à un ordre de marche. Cet officier avait allégué des motifs d'ordre économique pour être dispensé d'une école centrale à Thoune.

Et le *Journal* de la S. s. d. C. conclut comme suit :

S'il y a ainsi d'un côté la loi rigide, de l'autre l'égoïsme brutal de certains patrons, comment les employés peuvent-ils se défendre contre le danger constant de perdre leur place en obéissant à la loi ?

Un moyen de défense serait peut être la *publication des noms* des maisons qui congédient les employés pour cause de service militaire. En dénonçant les chefs responsables à l'opinion publique, on arriverait — croit-on — à les forcer de renoncer à leurs pratiques peu patriotiques.

Ce moyen pourrait réussir à une condition : il faudrait également faire connaître les noms de toutes les maisons ayant pour *principe* de *ne jamais engager* des employés astreints au service. Ces entreprises sont — hélas ! — aussi nombreuses que celles de la première catégorie ; elles ne risquent pas d'attirer l'attention publique sur elles en retirant le travail aux militaires : non, elles refusent *d'avance* le pain à ceux qui seront appelés à risquer la vie pour défendre leur propriété ! Leur conduite est d'autant plus honteuse.

Une autre mesure pour combattre l'exclusion systématique des militaires pourrait être prise par le *bureau de placement* de la S. s. d. C. : notre institution devrait refuser ses services à toute maison déclarant ne pas vouloir engager des employés astreints au service ou qui les congédierait pour la même raison. La *mise à l'index* pourrait accompagner la publication des noms, ou remplacer celle-ci complètement.

En attendant la réalisation de l'une ou de l'autre de ces idées par la volonté de notre Société,

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 58

## Diane la Pâle

Par Jules MARY

Il tendit la main noblement.

Mais Antonio ne la prit pas, son visage restait méchant et son regard rempli d'insolence.

— J'ignore si nous devons être amis. Pour ma part, j'en doute. Dans tous les cas, avant que cela n'arrive, nous avons ensemble une question à régler.

— Si j'avais su auparavant qui vous étiez, je me serais gardé de soulever cette question, de même je me serais abstenu de prendre part au tir.

Les jeunes filles s'étaient rapprochées des deux hommes et les écoutaient.

Il y avait chez elles autant de surprise que d'émotion. Qu'était-ce donc ? Que voulaient dire ces paroles ? ce ton conciliant de Philippe ? ces menaces à peine déguisées chez Antonio ?

— Ce qui signifie, dit Antonio, que vous vous repentez d'avoir accepté ; en un mot, que vous avez peur ?

Philippe eut un sursaut. Mais Claire le regardait. Il fit

un effort violent sur lui-même et ne se départit en rien de son calme.

— C'est bien, monsieur, allons !

Claire et Diane s'avancèrent.

Il y avait une querelle entre les deux jeunes gens. Elles avaient compris qu'ils allaient se battre. Pourquoi ?

— Antonio ! dit Diane, tu ne te battras pas !

— Et qui m'en empêcherait ?

— Tu ne peux te battre avec le fils de celui qui fut le frère adoptif de notre mère...

— Le fils de Jean Bartoli ?

— C'est moi, dit Philippe.

Et pour la seconde fois il lui tendit la main.

Pour la seconde fois, un mauvais orgueil retint Antonio.

Il regarda autour de lui ceux qui assistaient à cette scène.

Ceux là tout à l'heure avaient été les témoins de sa défaite, au champ de tir ; ils avaient vu, aussi, que la provocation venait de lui.

Le faux orgueil parla plus haut que la raison.

— Après tout, que m'importe ! dit-il avec rudesse. Je ne connais ni Jean Bartoli, ni son fils.

Et à Philippe :

— Allons, finissons-en !

— A vos ordres, monsieur, dit Philippe.

— Mais c'est de la folie ! s'écria Diane.

Claire, très pâle, murmura :

— Monsieur, il va vous tuer...

Philippe sourit et très haut, de manière à être entendu d'Antonio qui s'éloignait :

— Ne craignez rien. Je lui ai dit qu'il me manquerait.

Il me manquera...

Antonio ne se retourna pas, mais il eut un sinistre plissement des lèvres.

Une minute après, à cent pas l'un de l'autre, chacun ayant une roche derrière soi pour amortir la balle et l'empêcher d'aller se perdre au loin, ils étaient en présence.

Claire serrait à le briser, le poignet de sa sœur.

— Il le tuera, Diane, et s'il ne le tue pas, ils seront ennemis pour toujours.

— Oui, dit Diane, je le crains et nous ne pouvons empêcher ce meurtre...

Chose singulière, elles étaient épouvantées à la pensée que leur frère allait tuer Philippe, et l'idée ne leur venait pas qu'Antonio courait le même danger.

Et toutes deux regardaient Philippe avec pitié, presque avec tendresse.

Elles ne regardaient pas leur frère.

Soudain, sur le poignet de Diane, la main de Claire se crispe plus fort.

Antonio vient de mettre en jone.

Devant les deux hommes en présence, elles ne s'aperçoivent pas qu'elles sont restées seules.

à 33  
35  
40  
45  
50  
60  
80

rabais.

etc., à des prix très réduits

### BULLE

### Potagers.

eaux en tous genres, rapidement. Calori- fr. Potagers de

### WEHNER

près de l'ÉCU

### camomilles

en à Morat

de cœur, de ventre, etc. et touristes.

les familles

flacons de 1 et 2 fr.

teinturerie.

cessaires de

### BALE

Confections, Bulle.

et teinture

ts, toilettes de bal, cos- lits, rideaux, étoffes de i-ers de bal, ombrelles, peluche, etc.

### Attention !

le public de la ville et de

es et à tous prix.

ulangerie et de toutes espèces modérés.

magasin de fourneaux, a Condémine.

St-Michel.

un apprenti.



n'oublions pas de suivre avec attention ce qui se fait dans le domaine législatif. On sait que la S. s. d. C. a présenté au Département fédéral de Justice huit postulats concernant la révision du Code des obligations. Lundi prochain se réunira à Langenthal la Commission spéciale chargée par le Conseil fédéral de la révision éventuelle du Code; ses travaux dureront probablement trois semaines. Elle examinera aussi les propositions de notre Société.

Parmi ces postulats il en est un qui demande l'adjonction suivante à l'art. 346 du Code :

« Le fait que l'employé est astreint au service militaire ne peut pas être considéré par le patron comme un motif justifiant la résiliation du contrat avant le terme fixé. »

Cette proposition d'une importance particulière pour les employés astreints au service militaire mérite l'appui de la Commission entière.

### CONFÉDÉRATION SUISSE

**Statistique.** — Voici la répartition de la population de la Suisse, au point de vue religieux en 1900, avec, comme terme de comparaison, les chiffres de l'année 1850 :

Protestants : 1,916,157, contre 1,417,786 en 1850.

Catholiques : 1,379,664, contre 971,809 en 1850.

Juifs : 12,264, contre 3145 en 1850.

Cultes divers : 7358, contre 6866 en 1850.

**Monnaies d'argent.** — On se plaint vivement partout de l'ordonnance du Département fédéral des finances relative aux monnaies d'argent mises à l'index. Le public ne sait absolument pas où il en est dans cette question de la monnaie divisionnaire d'argent. Il ne sait qu'il a en sa possession des pièces démonétisées que lorsque celles-ci lui sont refusées dans un magasin ou par une caisse publique.

Cette insécurité dans la circulation de l'argent est très préjudiciable aux affaires. L'opinion générale dans les cercles les plus directement intéressés est que les caisses publiques ont le devoir de retirer les pièces démonétisées de la circulation et de les refouler sur la caisse fédérale.

Le dommage pour la Confédération serait léger, et puisqu'elle bénéficie de la régale des monnaies il ne serait que juste qu'elle prit à sa charge les inconvénients de leur retrait, au lieu de faire peser ces inconvénients sur le public qui n'en peut mais.

**Vaud.** — Le préfet du district d'Oron vient de prononcer une série d'amendes dont une de 1000 fr., trois de 500 fr. et une de 100 fr. contre

Les paysans se sont écartés prudemment, ne voulant pas se mêler à cette querelle qui prenait une tournure sérieuse et évitant ainsi d'avoir à témoigner en justice si quelque malheur survenait.

Ils avaient disparu dans la montagne.

Au loin on entendait la cloche de l'église de Zicavo qui appelait les fidèles aux vêpres.

Antonio visait.

Philippe, les deux mains appuyées sur le canon de son fusil, le suivait attentivement des yeux.

Il souriait, à cette terrible minute, ainsi qu'il avait souri tout à l'heure au tir.

Il était admirablement calme, presque indifférent, et, de temps à autre, pour donner du courage aux deux sœurs, qu'il devinait défaillantes, il tournait la tête de leur côté.

La seule précaution qu'il eût prise, c'était été de se mettre de profil au lieu de présenter la poitrine à son adversaire, afin de lui donner le moins de but possible.

La détonation retentit. Et on eût dit que la balle, au lieu d'atteindre Philippe, avait frappé Claire.

Elle chancela et faillit tomber.

— Diane ! Diane ! dit-elle d'une voix étouffée.

Et elle ferma les yeux pour ne plus rien voir.

Sa sœur la soutint dans ses bras.

Un peu de sang avait jailli sur la joue droite de Philippe.

les personnages qui ont, ces derniers temps, empoisonné la Haute-Broie et deux de ses affluents, le Flon d'Oron et la Bressonnaz.

### ÉTRANGER

#### La guerre.

**La bataille de Moukden a commencé.**

On mande de Tokio au *Daily Express*, en date de dimanche :

« Un grand combat, dans lequel toute l'armée de Kouropatkine est engagée, a commencé près de Moukden. Les Japonais canonnent vigoureusement les positions russes. »

« Le maréchal Oyama a fait vendredi ses préparatifs pour attaquer Moukden et essaye un nouveau mouvement tournant pour couper la retraite à Kouropatkine. Les avant-postes ont attaqué la cavalerie de Mitschenko, qui s'est retirée avec 100 blessés. »

« La ligne de front japonaise s'étend sur environ 25 milles de longueur et décrit un vaste demi-cercle, dont Koroki occupe l'extrême-droite. »

Les dispositions générales sont à peu près les mêmes qu'avant la bataille de Liao-Yang. »

On mande au *Morning Post* :

« Le bruit court que l'armée japonaise est à 3 milles de Moukden. »

**Italie.** — La reine Hélène d'Italie a accouché jeudi soir, à 10 h., au château de Racconigi, d'un prince, qui a reçu le nom de Humbert, prince de Piémont.

C'est le premier enfant mâle du roi d'Italie. Le fait qu'on ne lui a pas donné le nom de prince de Rome paraîtra une concession au Vatican et soulèvera un vif mécontentement dans le pays.

La nouvelle de la naissance d'un prince a été accueillie dans toute l'Italie par de grandes manifestations. Rome et les principales villes du royaume étaient pavisées et la population parcourait les rues en témoignant sa joie. D'innombrables dépêches de félicitations ont été expédiées à Racconigi.

— **Grève générale.** — A la suite de directions données par le comité central du parti socialiste italien, la Chambre de travail de Milan a décidé la grève générale pour protester contre l'attitude de la police qui, en Sardaigne et en Sicile, a tiré sur des ouvriers en grève et en a tué plusieurs. Cette grève générale a commencé vendredi. Elle durera jusqu'au moment où la direction du parti donnera le signal de la reprise du travail.

La grève est également générale à Monza où un meeting de protestation contre la police a eu lieu.

La grève générale est aussi déclarée à Gênes. Les tramways ne circulent plus. Pendant la nuit

La balle lui avait légèrement éraflé l'oreille.

— Il est sauvé, dit Diane à sa sœur.

Claire rouvrit les yeux.

C'était vrai, Philippe, debout, continuait de sourire. Il n'avait point pâli. Son visage restait calme.

Il s'avança vers Antonio.

— Je vous l'avais bien dit, monsieur, que vous me manqueriez.

Antonio se mordit les lèvres.

— Tirez, monsieur, tirez à votre tour !

— A quoi bon ! Je ne suis ni un bourreau, ni un assassin ; je serais un assassin si je vous tuais, car moi je suis sûr de ne pas vous manquer, et je serais un bourreau si je vous tuais devant ces deux enfants qui sont vos sœurs.

Deux regards chargés de reconnaissance et de tendresse le remercièrent de sa générosité.

— Je ne veux pas qu'il soit dit que vous m'avez épargné, monsieur, fit Antonio, qui avait peine à contenir sa rage croissante. Tirez, je le veux !

— Je ne tirerai pas... et pour la troisième et dernière fois je vous tends la main.

— Antonio ! frère ! implorèrent les jeunes filles.

Mais lui exaspéré, fon assurément :

— Si vous ne tirez pas, je vous frappe au visage.

Et il leva le poing. (A continuer.)

de samedi à dimanche, de graves conflits se sont produits entre les grévistes et la troupe. On aurait même tenté de donner l'assaut à la succursale de la Banque d'Italie. Il est impossible d'avoir des détails, car les grévistes ont coupé les fils télégraphiques ; les journaux n'ont pu être publiés.

Un bulletin du journal *Gazzettino del popolo*, de Gênes, dit que dans une bagarre qui a eu lieu dans la nuit de samedi, il y a eu 80 morts. (?) L'état de siège a été proclamé à Gênes ; le général del Magno est nommé gouverneur militaire de la ville.

A Milan, dans la soirée de vendredi, sur la place du Dôme, des grévistes ont pénétré dans le café Casanova et ont tué à coups de revolver le docteur Ventola.

La grève générale a été déclarée samedi à Bologne, à Parme et à Livourne. A Naples et à Cantuzaro, elle a été proclamée lundi.

**Allemagne.** — **Mort du prince Herbert de Bismarck.** — Une dépêche de Friedrichsruhe annonce la mort, dimanche matin, à 10 h. 1/2, du prince Herbert de Bismarck.

Le prince Herbert de Bismarck Schœnhausen, fils du prince Otto de Bismarck, le premier chancelier allemand, était né à Berlin, le 28 décembre 1849. Il entra de bonne heure dans la carrière diplomatique et fut conseiller d'ambassade à Londres et ministre plénipotentiaire à la Haye.

Herbert de Bismarck prit part à la guerre de 1870 en qualité de lieutenant. Il fut blessé dès le début de la campagne et retourna en Allemagne. Après la constitution de l'empire il représenta au Reichstag une circonscription du Slesvig Holstein, et en 1886 il fut nommé secrétaire d'Etat et adjoint au chancelier de l'Empire.

### CANTON DE FRIBOURG

**Tirage financier.** — Jeudi a eu lieu le tirage des numéros et des primes de l'emprunt de la Ville de Fribourg de 2,700,000 fr.

La prime de 12,000 fr. est échue au n° 15 de la série 7079.

Primes de 500 fr. : n° 7 série 816, n° 19 série 9189.

Primes de 50 fr. : s. 873 n° 7, s. 1088 n° 1, 1297 18, 1559 2, 1598 23, 1654 16, 2203 13, 2211 15, 2826 2, 3178 18, 3178 19, 3385 22, 4078 20, 4078 24, 4233 8, 4233 11, 4889 18, 5542 9, 5833 5, 5833 8, 6004 5, 6004 18, 6224 16, 6224 17, 6840 9, 7079 2, 7079 11, 7079 19, 7103 15, 7698 15, 7698 22, 8210 8, 8240 16, 8240 21, 9106 3, 9106 5, 9166 24, 9504 8, 9504 15, 10477 9.

**Vendange.** — Les mises des vins de l'hôpital de Morat ont eu lieu samedi et la vendange a été adjugée à M. Chervet, au prix de 25 francs l'hectolitre de vendange, vins logés.

**L'affaire de Semsales.** — Denis Chaperon, la victime de la bagarre de Semsales, a succombé.

Le meurtrier a fait des aveux.

### GRUYÈRE

**VI<sup>me</sup> Marché-concours-exposition de taureaux de la race tachetée noire à Bulle, les 26 et 27 septembre 1904.** — Les inscriptions pour le VI<sup>me</sup> marché-exposition de taureaux, organisé par la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée noire, à Bulle les 26 et 27 septembre courant, atteignent le chiffre de 200, dont 120 pour la catégorie de taureaux âgés de 7 à 12 mois.

Il y aura, par conséquent, un grand choix de reproducteurs pour amateurs et syndicats.

Le catalogue donnera toutes les indications

concernant l'as des sujets expo

On peut se p cation en envoy 30 centimes en déroration, M. B. tement de l'agr

8-12 h. mati

12-6 h. soir

6 h. >

N.B. — Le rendus sur l'en possible entre

8 h. mati

9-12 h. >

més. Ouverture

10 h. >

tribution des r

de l'Éca, à Bul

3-4 h. soir

posants.

4 h. >

La réexpédi fer s'effectuera midi.

**Cartes po**

lustrées portan

sur la partie g

peuvent être a

cartes postales

« Suisse, Fran

bourg, Portuga

destination d'a

munications m

bles de la taxe

**Broc.** — U

de gymnastiqu

guration et le

rains et marra

L'Ancienne, de

tique de Bulle.

gymnastique a

ner toute son

section de de l

ments qu'elle

**Pauvre R**

est arrivé sam

Alphonse Pugi

instant à la su

vers une fontai

Le bébé grimp

**On d**

desnité que qu s

S'a dresser au

**On der**

une chambr

S'adresser à I

sier-ébéniste, Bu

**A V**

à bas prix, de

neuves. — S'adr

**POUR**

J'achète

quelques par

de Gruyère,

kg. Adresser

**Rufener,**

**A ven**

un joli bâtin

comprenant : det

magasin ou ateli

derie, cour et au

Adresser dems

l'Agence de pub

à Bulle, sous chi



de graves conflits se sont  
vistes et la troupe. On au-  
ner l'assaut à la succursale  
Il est impossible d'avoir des  
ont coupé les fils télégra-  
n'ont pu être publiés.

Journal *Gazzettino del popolo*,  
une bagarre qui a eu lieu  
samedi, il y a eu 80 morts. (?)  
proclamé à Gênes; le général  
gouverneur militaire de la

soirée de vendredi, sur la  
révistes ont pénétré dans le  
tué à coups de revolver le

été déclarée samedi à Bo-  
vourne. A Naples et à Can-  
clamée lundi.

Mort du prince Herbert de  
sêche de Friedrichsruhe an-  
che matin, à 10 h. 1/2, du  
march.

de Bismarck Schœnhausen,  
Bismarck, le premier chan-  
cé à Berlin, le 28 décembre  
heure dans la carrière di-  
eiller d'ambassade à Lon-  
tententiaire à la Haye.

prit part à la guerre de  
tenuant. Il fut blessé dès le  
et retourna en Allemagne.  
de l'empire il représenta au  
scription du Slesvig Hol-  
nommé secrétaire d'Etat  
r de l'Empire.

**DE FRIBOURG**

r. — Jeudi a eu lieu le ti-  
des primes de l'emprunt de  
2,700,000 fr.

0 fr. est échue au n° 15 de  
n° 7 série 816, n° 19 série

e. 873 n° 7, s. 1088 n°1,  
98 23, 1654 16, 2203 13,  
78 18, 3178 19, 3385 22,  
33 8, 4233 11, 4889 18,  
33 8, 6004 5, 6004 18,  
40 9, 7079 2, 7079 11,  
98 15, 7698 22, 8210 8,  
06 3, 9106 5, 9166 24,  
0477 9.

es mises des vins de l'hôpi-  
ou samedi et la vendange a  
revet, au prix de 25 francs  
ge, vins logés.

msales. — Denis Chape-  
bagarre de Semsales, a suc-

des aveux.

**YÈRE**

ncours-exposition de  
e tachetée noire à Bulle, les  
04. — Les inscriptions pour  
tion de taureaux, organisé  
sse des syndicats d'élevage  
noire, à Bulle les 26 et 27  
steignent le chiffre de 200,  
gorie de taureaux âgés de 7

équent, un grand choix de  
mateurs et syndicats.  
era toutes les indications

concernant l'ascendance, l'âge et la provenance  
des sujets exposés.

On peut se procurer, dès ce jour, cette publi-  
cation en envoyant tous pli affranchi la valeur de  
30 centimes en timbres-poste au gérant de la Fé-  
dération, M. B. Collaud, chef de bureau du Dépar-  
tement de l'agriculture, à Fribourg.

**Ordre journalier**

Lundi 26 septembre.

8-12 h. matin : Arrivée des animaux.  
12-6 h. soir : Examen par le Jury.  
6 h. > Clôture.

N.B. — Les taureaux inscrits devront être  
rendus sur l'emplacement du marché autant que  
possible entre 10 et 11 heures du matin.

Mardi 27 septembre.

8 h. matin : Classement des animaux.  
9-12 h. > Présentation des animaux pri-  
més. Ouverture libre au public.  
10 h. > Assemblée des délégués et dis-  
tribution des récompenses à la salle de l'auberge  
de l'Écu, à Bulle.  
3-4 h. soir : Remise des certificats aux ex-  
posants.  
4 h. > Clôture du marché.

La réexpédition des animaux par chemin de  
fer s'effectuera le mardi dès 4 heures de l'après-  
midi.

**Le Comité.**

**Cartes postales.** — Les cartes postales il-  
lustrées portant des communications manuscrites  
sur la partie gauche du côté réservé à l'adresse,  
peuvent être admises à l'expédition, à la taxe des  
cartes postales, à destination des pays suivants :  
« Suisse, France, Italie, Tunisie, Bulgarie, Luxem-  
bourg, Portugal, Roumanie et Russie. » Celles à  
destination d'autres pays qui porteront des com-  
munications manuscrites au recto, seront passé-  
bles de la taxe des lettres.

**Broc.** — La jeune mais déjà vaillante société  
de gymnastique de Broc fêtera dimanche l'inau-  
guration et le baptême de son drapeau. Les par-  
ains et marraine sont la société de gymnastique  
l'Ancienne, de Fribourg, et la Société de gymnas-  
tique de Bulle. Nul doute que tous les amis de la  
gymnastique assisteront à cette fête pour lui don-  
ner toute son importance et témoigner ainsi à la  
section de Broc la sympathie et les encourage-  
ments qu'elle mérite.

**Pauvre bébé.** — Un bien triste accident  
est arrivé samedi à Echarlens. Un enfant de M.  
Alphonse Pugin, âgé de deux ans, éclappant un  
instant à la surveillance de sa mère, se dirigea  
vers une fontaine sise à proximité de la maison.  
Le bébé grimpa sur le bord et tomba à l'eau. On

le retrouva quelques instants après, mais trop  
tard, hélas ! Le pauvre enfant ne vivait plus.

**Le froid.** — Voici le froid... Une bise glaciale  
souffle avec persistance; elle amoncelle au flanc  
des montagnes des amas de brouillards que le so-  
leil a peine à percer. Il gèle fort pendant la nuit,  
et le campagnard matinal a déjà remarqué les  
premières givrées.

Les hirondelles aussi ressentent ce brusque  
changement de température. On les voyait ces  
derniers matins, de bonne heure, au nombre de  
plusieurs milliers, se rassembler sur les bâtiments,  
sur les fils aériens, dans la rue de Vevey, à Bulle.  
Pendant quelques heures, le public s'est intéressé  
à leurs évolutions dans l'air, quand, tout à coup,  
la colonne entière s'est envolée vers le Sud..

Nous reviendront-elles toutes, ces gentilles voya-  
geuses, avec les beaux jours?... Non, hélas... De  
nombreux pièges les attendent, dans lesquels, par  
millions, nos gentils hôtes ailés, hirondelles, alouet-  
tes, rossignols, fauvettes, et bien d'autres, tombent,  
et sont l'objet du grand commerce de la plume,  
tout cela pour satisfaire les exigences de la mode  
et les fantaisies du beau sexe.

**C. E. G.** — La collaudation ou reconnaissance  
des travaux par les experts fédéraux a eu lieu sa-  
medî. Tout fut trouvé en règle; seule, la question  
de l'organisation du service de la gare de Bulle a  
donné lieu à discussion. Aujourd'hui mardi, ina-  
uguration de la ligne. Nous avons déjà donné le  
programme de cette fête. Les invitations, au nombre  
d'environ deux cents, sont reçues par les divers  
Conseils de la Compagnie, aux sons de la musique  
et du canon. Cortège en ville et banquet à l'Hôtel  
de Ville.

La ville est décorée, par-ci, par-là, de drapeaux,  
trophées, guirlandes, etc.

**ÉTAT CIVIL DE BULLE**

Mois d'août 1904.

**Naissances :**

Remy, Marie Ann, fille de Louis camionneur, de  
Charmey, à Bulle. — Dopperex, Lina-Julia, fille d'Ernest,  
ciseur, de Rougemont (Vaud). — 6. Truffat, Emile-Mar-  
cel, fils de Ferdinand, négociant, de Mégevette (Hte-Sa-  
voie). — Moret Paul-Isidore, fils de Joseph, de Vuadens.  
— Levrat, Julia-Séraphine, fille de Xavier, de Crêt, le  
Saulgy, Esmonds et Pons (Veveyse). — Overney, Her-  
mann-Joseph, fils de Joseph, journalier, de Charmey. —  
David, Pierre-Marcel-Joseph, fils d'Edouard, pharmacien,  
de Fribourg et Bâle-Ville. — Morand, Germaine-Marie,  
fille de Jules, de Le Pâquier. — Bossens, Marie-Louise,  
fille de Joseph, journalier, d'Avry-devant Pont. — Total,  
9; en 1903, 8.

**Décès :**

Thomet, Marie Louise Léontine, fille de Marie, de Vil-  
larbéney, 3 ans 5 mois. — Udry, Louis, fils de Joseph,  
d'Avry-dev. Pont 15 jours. — Brülhardt, Gabrielle, fille  
de Philippe, de St-Antoine, 3 mois 15 jours. — Clero,  
Pierre-Célestin, journalier, de Corpataux, 44 ans. — Jol-  
liet, Rosa-Marie Ursula, fille de Firmin, de Vaulruz et  
Montbovon, 3 mois 15 jours. — Udry, Antoine-Joseph,  
fils de Luc, d'Avry-devant-Pont, 56 ans. — Rime, Emile,

**On demande**  
des maîtres que qu's **ouvriers terrassiers.**  
S'adresser au bureau du journal. [903]

**On demande à louer**  
**une chambre meublée.**  
S'adresser à Léon GRANGIER, menni-  
sier-ébéniste, Bulle. [900]

**A VENDRE** [899]  
à bas prix, **deux poussettes** presque  
neuves. — S'adresser au bureau du journal.

**POUR FROMAGERS** (897)  
J'achète au comptant encore  
quelques parties de bons fromages  
de Gruyère, gras. Poids, 30 à 35  
kg. Adresser les offres à **M. E.  
Rufener, Grand'Rue, Berne.**

**A vendre à Bulle**  
un **joli bâtiment neuf**, bien situé,  
comprenant : deux locaux pouvant servir de  
magasin ou atelier, cinq logements, buan-  
derie, cour et autres dépendances.  
Adresser demandes de renseignements à  
l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler,  
à Bulle, sous chiffres H 469 B. [904]

**Imprimerie de la Gruyère**

Rue du Tir 131 — BULLE — Rue du Tir 131.

Cette imprimerie des mieux outillées se charge de travaux typographiques  
en tous genres, tels que :

Journaux et brochures;  
Programmes, prospectus,  
cartes d'adresse, de visite,  
de convocation, etc.;  
Formulaires pour les ad-  
ministrations, le commerce,  
l'industrie, etc.;  
Têtes de lettres, factures,  
lettres d'avis, de faire-part  
et d'affaire, circulaires, etc.;



Registres et carnets à  
souche, tableaux, etc.;  
Statuts et règlements de  
sociétés, etc.;  
Etiquettes volantes toile,  
parchemin, gommées, bor-  
dureaux, etc.;  
Enveloppes avec raison  
sociale imprimée.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

**Prix très modérés.**

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le dis-  
trict et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour  
l'insertion d'annonces qui y trouvent une publicité efficace et à bon marché.

fils de Julien, de Charmey, 3 mois. — Rime, Juliette-Ma-  
rie, tailleur, de Charmey, 19 ans. — Repond, Marie-  
Amélie, femme d'Edouard, de Villarvolard, 35 ans. —  
Total, 9; en 1903, 10.

**Mariages :**

Chollet, Jean Antonio, représentant de commerce, de  
Vaulruz et Mantes, et Broys, Séraphine-Françoise, de  
Nevilly. — Pasquier, Jean-Ernest, comptable, et See-  
berger, Françoise Emma, de Malers (Lucerne). — Total,  
2; en 1903, 3.

**LES PREMIERS CHEVEUX BLANCS.**

Parmi les milliers de personnes qui liront ces  
ligues, il s'en trouvera un grand nombre, sans  
doute, dont les cheveux commencent à grisonner  
ou, peut-être, ont déjà acquis cette teinte véné-  
rable.

Ces personnes admettront volontiers que la dé-  
couverte des premiers cheveux blancs n'a rien de  
bien agréable. Un grand poète les a appelés « les  
fleurs de la mort »; l'expression peut être exagé-  
rée; cependant, ils sont indubitablement les avant-  
coureurs de la vieillesse.

Hommes ou femmes, personne n'aime qu'on lui  
rappelle qu'on est vieux ou en voie de le devenir,  
bien que le temps soit une des rares lois équita-  
bles auxquelles nous sommes tous soumis impar-  
tialement dans un monde injuste.

Mais en approchant de la quarantaine, il arrive  
fréquemment que nous subissons d'autres change-  
ments, dont quelques uns sont bien plus incom-  
modes que les cheveux blancs. Le plus important  
de ces changements c'est la perte de la faculté de  
digérer nos aliments. En ce cas, le charme de  
l'existence disparaît et la malheureuse victime est  
désormais exposée à toutes les autres maladies  
qui affligent l'humanité. Il est véritablement im-  
possible d'en prévoir les circonstances ultérieures;  
c'est pourquoi le mal doit être attaqué dès son  
début et être guéri tout de suite, résultat que l'on  
ne peut obtenir que par l'emploi de la Tisane  
américaine des Shakers, le merveilleux remède  
introduit en France par M. O. car Fanyav, phar-  
macien à Lille. Comme preuve à l'appui nous  
allons citer le cas de Madame Marie Chollet Es-  
cher, qui tient sur la Place Pal. d. à Lausanne, un  
café des plus fréquentés.

« Pendant plusieurs mois », écrivait-elle le 28  
janvier 1904 « j'ai beaucoup souffert d'un mal  
d'estomac; j'avais de grandes difficultés à digérer  
et parfois j'étais presque suffoquée. J'étais deve-  
nue très en fièvre, j'étais anémique, j'avais le regard  
égaré et j'étais extrêmement pâle et abattue. Je  
dormais mal, j'étais très constipée, et je souffrais  
d'un malaise général qui me causait beaucoup  
d'inquiétude. Une dame du voisinage m'ayant parlé  
des bons effets qu'elle avait éprouvés de la Tisane  
américaine des Shakers, remède introduit en  
Suisse par M. O. car Fanyav, pharmacien à Lille,  
France, et vendu par tous les pharmaciens de ce  
pays à Fr. 4.50 le flacon, j'eus recours à cet excel-  
lent remède qui, en moins d'un mois, m'a guérie  
de l'indigestion et aussi de l'anémie et m'a rendu  
la santé complètement. »

La plupart des personnes qui échappent aux  
cheveux blancs sont celles qui meurent jeunes.

Comme nous venons de le voir il y a un meil-  
leur moyen d'échapper à la maladie dont Madame  
Marie Chollet Escher était affligée.

**A vendre :**

à bas prix, un **fourneau en caillottes**,  
ainsi qu'une **Zither**, pour faute d'emploi.  
S'adresser au bureau du journal. [902]

**VENTE DE BOIS**

**Le samedi 8  
octobre 1904.**  
à 7 heures du soir, à  
l'Hôtel de Commune,  
à Rougemont, la  
**Municipalité**  
du dit lieu vendra  
aux enchères publi-  
ques 160 numéros de  
bois de sapins,  
martelés en Rodomont-Devant plus 20 nu-  
méros de bois châblis, situés dans le même  
cantonement.  
Pour tous renseignements, s'adresser à  
M. le Syndic A. RAYROUD.  
Rougemont, le 19 septembre 1904.  
905](HFF) Greffe municipal.

**Terrassiers.**

On demande des **ouvriers ter-  
rassiers et des manœuvres** à l'En-  
treprise du Grand-Hôtel, à Châ-  
teau-d'Oex. (H470B)906



